
Le Point Information Jeunesse met en place la seconde promotion de l'attestation Baby-sitting pour les jeunes, de 16 à 22 ans, permettant d'acquérir des connaissances théoriques (rôle, responsabilités, caractéristiques des publics, gestion de la vie quotidienne...) et pratiques (initiation aux gestes de premiers secours et aux risques domestiques, observation de professionnels de l'enfance et/ou de la petite enfance, accompagnement à la recherche d'un emploi).

La participation à la théorie, à l'immersion et au stage PSC1, est obligatoire pour valider l'attestation. Pour plus d'informations avant inscription, nous contacter au : **01 48 86 05 56**.

Théorie :

Le **Lundi 5 Juillet 2021**, de 14h à 18h, au Point Information Jeunesse situé au 41 rue des Remises.

Immersion en Crèche :

Plusieurs dates sont proposées sur la première quinzaine de juillet.
Une date à choisir au moment de l'inscription.

Immersion en Accueil de Loisirs :

Plusieurs dates sont proposées sur la première quinzaine de juillet.
Une date à choisir au moment de l'inscription.

Stage PSC1 :

Plusieurs dates sont proposées tout au long de l'année.
Date à choisir au moment de l'inscription.

Conditions de participation :

- Être âgé de 16 ans minimum à partir du 5 juillet,
- Être adhérent à R.E.L.A.I. Jeunesse.

Documents à fournir :

- Photocopie de la pièce d'identité,
- Photocopie de la carte vitale ou de l'attestation,
- Photocopie d'une attestation d'assurance en responsabilité civile,
- Attestation du médecin traitant signalant aucune contre-indication physique et psychique au travail auprès de jeunes enfants,
- Photocopie des vaccins à jour,
- Photocopie du bulletin numéro 3 du casier judiciaire (<https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr>),
- Convention d'accueil d'un collaborateur occasionnel bénévole signée (Document fourni par R.E.L.A.I. Jeunesse).